



Quatre années furent nécessaires pour leur réalisation.

Notre maison médicale et l'espace parking qui l'accompagne ont enfin été inaugurés...sous le soleil !

Vous êtes venus très nombreux fêter l'évènement et je tiens à vous féliciter une fois de plus pour votre

participation toujours importante aux différentes manifestations communales.

Ce projet était essentiel pour notre village, il assure dans de bonnes conditions le maintien d'un service médical de proximité.



C'est un bon exemple d'aménagement de nos territoires ruraux auxquels nous sommes très attachés et qui a pu prendre forme grâce au soutien de notre Conseil Départemental et de l'Etat. Nous avons financé le solde sans augmentation de nos impôts locaux et sans emprunt. La preuve est faite que ce projet pouvait très bien être porté par la commune dans de très bonnes conditions !

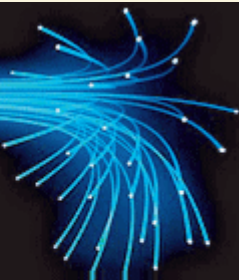
Autre dossier enfin réalisé ; l'assainissement de la rue de Liancourt, également attendu depuis longtemps par les riverains.

La fibre à Cinqueux.

Les travaux ont démarré par l'installation d'un central et des repérages peintures visibles dans certaines rues.

Le chantier va s'étaler sur plusieurs mois.

Nous vous informerons dès que possible de la date de mise en service.



Vous avez pu constater que notre radar pédagogique est installé rue de Pont Sainte Maxence. Il est mobile et sera déplacé de temps à autres sur d'autres entrées de notre village.

L'enfouissement des réseaux électriques et télécom Place Georges Tainturier est achevé. De nouveaux tronçons sont à l'étude.

Comme la rue des Aigumonts et la rue Verte où nous profitons d'une prise en charge partielle du SEZEO dans le cadre du renforcement des lignes. Une demande de subvention a été déposée auprès de notre Conseil Départemental et de la Préfecture.

Signe que notre commune se développe, les effectifs scolaires sont en augmentation.

Nous avons eu de ce fait, une ouverture de classe. La salle dite "TBI" située derrière le bibliothèque devient donc notre sixième classe et intègre ainsi définitivement notre groupe scolaire. Enfin, je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui s'acquittent du devoir qu'est le désherbage de leur trottoir.

Depuis l'interdiction de l'utilisation de désherbants chimiques, c'est la seule vraie méthode qui s'impose.

A terme, nous étudions les rénovations de voiries qui apporteront leur part de solution.

Cela est très onéreux et il faut allier le côté pratique au souci de l'esthétique en évitant par exemple des massifs dans le style de la route de

Pont Ste Maxence.

Il faut végétaliser par des moyens moins consommateurs de main d'œuvre.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne fin d'année.

Philippe BARBILLON

Brocante 2018

Sous le
Soleil



Organisée
par
l'Amicale
Sports
et Loisirs

Consignes Citoyennes : Rappel

Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux.

Tous les riverains sont invités à nettoyer (balayer, désherber, déneiger, saler...) les trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété de façon à maintenir un état de propreté et de sécurité impeccables.

Félicitations aux personnes qui le font et merci aux autres de prendre le pas.

Nous rappelons que les riverains sont tenus **d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.**

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

Merci de respecter les distances minimum de plantation selon le code civil : au minimum à 2m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure plus de 2m et à 0,50m si la hauteur est inférieure à 2m.

Recette du désherbant 100% naturel à base d'eau, de vinaigre et de sel.

Il existe beaucoup d'alternatives bio et écologique. Des préparations à concocter soi-même avec des ingrédients que l'on utilise au quotidien et donc bon marché. C'est le cas par exemple du vinaigre blanc.

Toutefois, du fait de sa grande acidité, le vinaigre peut influencer la fertilité du sol. C'est pourquoi il faut le diluer avec de l'eau salée. La recette et le dosage idéal sont :

- * 5 litres d'eau
- * 1 Kilo de sel iodé
- * 200ml de vinaigre blanc

Arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir et lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner, il vous suffira de l'arracher.

Le Bruit.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **SONT INTERDITS** :

les jours ouvrables

avant 8h00, entre 12h00 et 13h30 et après 19h30

Les dimanches et jours fériés

avant 9h30 et après 12h00



Alarme

Vous partez en vacances ?

SVP Merci de laisser en mairie ou auprès de vos voisins un numéro de téléphone.

Il sera alors possible de vous joindre en cas de déclenchements répétés jours et nuits !

Le stationnement.

Le stationnement, sur tout le territoire de la commune, est alterné bi-mensuel.

(arrêté municipal du 04/12/1969)

Les panneaux sont visibles à chaque entrée du village.

Du 1^{er} au 15 de chaque mois : COTE IMPAIR

Du 16 au 31 de chaque mois : COTE PAIR



Les déchets.

Il est interdit :

- * De brûler des ordures ménagères, des pneumatiques et des huiles de vidange à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble.
- * De déverser des matières de vidange en quelque lieu que ce soit.

Il est strictement interdit de déposer sur le domaine public les déchets végétaux, les encombrants et tous autres objets non collectés. Ces derniers doivent être impérativement déposés en déchetterie.



Collecte des Ordures Ménagères

Les jours de collecte restent inchangés.

Les collectes des ordures ménagères ont toujours lieu le lundi mais l'après-midi.

Les collectes du tri sélectif ne changent pas et ont lieu le mardi matin.

Inscriptions Listes Electorales



Les inscriptions sur les listes électorales se font en mairie, aux heures d'ouverture jusqu'au 31 décembre 2018.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Inscriptions également possible via le site internet **service-public.fr**

Divagation des animaux

Ne laissons pas nos amis les chiens, ou tout autre animal, souiller les voies et places publiques, les trottoirs ainsi que les pelouses et aires de jeux. **Pour le bien être de tous, les propriétaires de chiens sont priés de se munir de sacs afin de laisser l'endroit propre après leur passage.**



Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer.



Année scolaire 2017-2018

Cette année, l'école accueille 141 élèves de la petite section au CM2 : 51 élèves en classes maternelles et 90 élèves en classes élémentaires. L'équipe pédagogique s'est enrichie de deux nouvelles enseignantes avec l'ouverture d'une classe : mesdames Valingot et Benoit épaulées de mesdames Marie et Opéron en maternelle ; mesdames Langlois, Rainard, Leplain, Mariani et Whitead, monsieur Lecaille en élémentaire.

Les quatre classes élémentaires ont été dotées, depuis l'année dernière, d'un Vidéo Projecteur interactif permettant un usage du numérique au service des élèves et des enseignants.

Divers projets ou sorties vont animer cette année scolaire, dans le cadre de notre nouveau projet d'école qui s'étalera sur les trois années à venir. Laurent Racine intervient également pour une partie des activités sportives. Le projet jardinage va continuer à évoluer. Vous avez pu certainement apercevoir, rue de Pont-Sainte-Maxence, quelques jolies plantations se développer tranquillement le long du grillage de l'école.

Ces animations, projets, découvertes proposées à nos élèves sont possible grâce à l'aide des divers partenaires de l'école : les parents d'élèves (par leur implication et la COOP), l'association de parents d'élèves (l'ASPEC), la commune et ses personnels, la communauté de communes (CCPOH). Nous leur renouvelons sincèrement nos remerciements.

Nous vous souhaitons à tous une année scolaire la plus douce possible, avec de belles réussites et une envie d'apprendre ensemble toujours intacte.



N'oublions pas qu'à l'école, on ne perd jamais : soit on réussit, soit on apprend... (réflexion inspirée de celle de Nelson Mandela : « dans la vie je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends »)

M. Lecaille et son équipe



Naissances

GOSSET Louise	24/01/2018
PINGARD Noah	19/05/2018
LEKEUCHE MERCIER Emilien	25/05/2018
DUPERCHE Jules	27/05/2018
FROMONT Gabriel	14/06/2018



Mariages

DANTE Jean-Christophe - DEDRIE Stéphanie	02/06/2018
REYGAZA Kris - ALÉMAN Séverine	16/06/2018
HORNEC Vincent - CHAHID Saâdia	13/07/2018
BÉRIOT Simon - LIEUTAUD Sarah	07/09/2018
GONÇALVES Domingos - DALLE Emilie	08/09/2018
JANISZEWSKI Loïc - JAMMET Sabrina	29/09/2018
LAVERRE Denis - MARMIN Anne-Marie	29/09/2018



Décès

BÉZOTEUX Marcel	05/01/2018
HUGONIE Michel	10/02/2018
FRÉMINET Jean	15/02/2018
GOSSARD Christian	09/03/2018
BION Valérie	09/03/2018
JAUNEAU Lionel	02/04/2018
BONIN Louise	16/07/2018
DÉLERY Bernard	01/09/2018
SAUTIER Léone	02/09/2018



Les travaux ont débuté en Mars 2017 : il a fallu gérer la construction en même temps que les travaux de VRD (Voirie et réseaux divers) : j'ai pris conscience alors que ce n'était pas simple !



Quatre années pour aboutir ...

Dès le début de la mandature, nous nous sommes attelés à la réalisation de ce projet que je vous avais promis et qui était essentiel pour préserver l'attractivité de notre commune. Le défi était que ce soit Cinqueux qui le réalise !

Cette maison médicale, propriété de la commune avec un véritable parking, contribue à dynamiser notre centre bourg et facilite l'accès à l'école et à nos différents commerces.

Trois longues années ont été nécessaires pour convaincre, imaginer puis concevoir, trouver les financements, les maîtrises d'œuvre, passer les marchés publics avec 9 entreprises au total sans compter les concessionnaires des différents réseaux (eau, électricité, gaz et télécom).





Le 6 Mai de cette année : enfin l'inauguration en présence de ceux qui nous ont accompagnés sur le projet, notre Conseil Départemental, notre Sénateur, l'Etat, de ceux qui vont le faire vivre, les professionnels de santé qui ont choisi d'exercer sur notre commune ... et de vous Cinquatiennes et Cinquatiens qui m'avez fait l'immense plaisir de venir très nombreux fêter cette réalisation qui nous concerne tous.

Philippe Barbillon



MEDECINS GENERALISTES

Dr Marie-Anne BEAUCHAMP 03.44.72.92.73
Dr Frédéric PETIT 03.44.71.44.76

INFIRMIERES

Jessica JAN &
Maryon CAHUZAC 06 45 73 98 68

MASSEURS—KINESITHERAPEUTES

José SAJOT 03 44 72 92 08
Gauthier SAINGRE 06.49.21.04.62

Photos : Michel Cadiot, Guy Crinvillé, Yannick Jossec.

RYTHM et AEROGYM 2018/2019



RYTHM et AEROGYM est une section de l'Amicale Sports et Loisirs de Cinqueux.

Elle est LABELLISÉE SPORT-SANTÉ et CHARTE SPORT SANTÉ Sports Pour Tous.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez appeler le **06 15 76 44 65**

4 cours sont proposés du lundi au jeudi à l'Espace Maurice Guerlin :
Lundi : 20h00 à 21h00 : Fitness Mercredi : 14h30 à 15h30 : Sport Santé
Mardi : 10h00 à 11h00 : Gym douce Jeudi : 10h30 à 11h30 : Pilates
Un cours d'essai est proposé, venez rejoindre les 54 adhérents.

- 2ème Salon du Bien-Être le 7 octobre 2018

- Mise en place d'un Programme Intégré d'Equilibre Dynamique pour les personnes en perte d'équilibre et prévention des chutes de septembre à décembre 2018

- **NOUVEAUTE :**

Marche nordique une fois par semaine à partir d'octobre 2018



AMICALE SPORTS ET LOISIRS



Associations ou sections composants l'Amicale :

Au Gré du Fil, Coyotes Country Club, Gymnastique volontaire, Judo, Pétanque, Randonnée pédestre, Rythm et Aérogyim.

PROGRAMME DE L'ANNÉE

www.sites.google.com/site/amicalecinqueux

Marché de Noël le dimanche 2 décembre 2018, un stand Téléthon sera présent.

LOTO en janvier 2019 (week-end des vœux de la municipalité)



Cours de Country Line

Vous pouvez nous rejoindre :

Le premier cours est Gratuit !

Vous voulez tout de suite intégrer le cours de Débutant :

Le mardi : Salle du Parvis – Parking de l'Eglise – Rue Yvonne Drouin 60940 Cinqueux de 10h30 à 11h45

Et (ou) Le Mercredi : Grande Salle polyvalente – Espace Maurice Guerlin de 19h10 à 20h25

Note : Vous pouvez venir à 1 ou 2 cours par semaine au même tarif, c'est vous qui choisissez !

(Nous organisons aussi de nombreux stages, des bals, des démonstrations...)

Cours danses irlandaises le mardi soir



Bal annuel le SAMEDI 18 MAI 2019

Corinne : 06 12 45 38 63 - Dominique : 06 31 71 08 92 – Sergine : 06 73 56 03 45
sur le site <http://coyotescountryclub.wix.com/cinqueux>

L'ASSOCIATION AU GRÉ DU FIL VOUS INVITE

Brocante du fil

Dimanche
3 février 2019
de 10h à 18h
Espace Maurice Guerlin
Route de Liancourt
60940 Cinqueux

EXPO VENTE DE TRAVAUX D'AIGUILLES
au gré du fil

ENTRÉE GRATUITE - TOMBOLA
Renseignements | contact : 06 84 52 10 70



ROADMASTER

Soirée Concert

Repas Dansant

Clôture des inscriptions le 1^{er} Novembre 2018 dans la limite des places disponibles. Le Comité des fêtes se réserve le droit d'annuler si peu de participant.

Prix Adulte : 30 €
Enfant de 6 à 12 ans : 20 €
Enfant < à 6 ans gratuit

ACDC / JANS JOPLIN / ARETHA / FRANKLIN / STEINWINDER / CREEDED / LE LYND SKYIRD / LED ZEPPELIN / JOHN LETH / TRIST / J. BROWN / FFF / RED HOT / CHILL PEPPERS / THE DOOBIE BROTHERS / RSI / RATM / A NON BLONDES / ZZ TOP / CLAPTON / BB KING / RITA MITSOUKO / ROLLING STONES / JETS

Pour toute réservation et complément d'information, merci de contacter :

- ✓ Jérôme (Président) au 06 64 46 13 19
- ✓ Isabelle (Trésorière) au 06 66 46 54 10
- ✓ Arnaud (Secrétaire) au 07 72 55 85 06

Soupe de Champagne
Arc en Ciel du Jardin
Lasagne Salade
Fromage - Salade
Brownie avec boule de glace
Vins - Eau - Sodas
Café

La réservation sera validée à réception du paiement.

Opération Tranquillité Vacances (utile toute l'année) Gendarmerie de Brenouille au 03 44 27 34 17 ou le 17

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie, votre départ en vacances.



Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout

individu de tenter de cambrioler votre habitation. La gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.



MANIFESTATIONS 4ème trimestre 2018

OCTOBRE

Samedi 06
Dimanche 07
Samedi 13
Mardi 16

Concours Interne
Salon du Bien Etre
Boum Halloween
Dernière collecte des déchets verts 2018

Pétanque
Rythm & Aérogym
ASPEC

NOVEMBRE

Vendredi 02
Dimanche 11
Samedi 17
Jeudi 22
Samedi 24

Passage de la balayeuse
Cérémonie Officielle - Armistice 1918-
Soirée
Repas des Aînés
Repas (Adhérents)

Municipalité
Comité des Fêtes
C.C.A.S. Municipalité
Pétanque

DECEMBRE

Dimanche 02
Vendredi 07
Vendredi 14
Vendredi 14

Marché de Noël
Distribution des Sapins de Noël
Noël des Ecoles
Défilé du Père Noël dans Cinqueux. Boissons chaudes (Municipalité), pâtisseries (ASPEC) et photos avec le père Noël (Comité des fêtes) sur la place Georges Tainturier

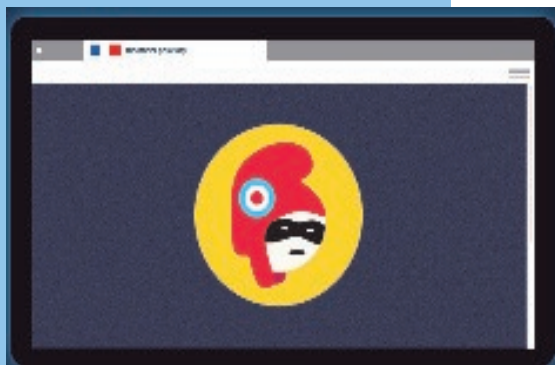
Amicale Sports & Loisirs
ASPEC
Municipalité

Samedi 15
et Mercredi 19

*Distribution des colis aux Aînés de la commune C.C.A.S.

**Nouveaux arrivants et/ou nouveaux bénéficiaires : vous avez 65 ans, faites vous connaître en mairie.*

Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en lignes !




Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF donne aux consommateurs quelques conseils pratiques à suivre dans tous les cas : consulter toujours le site officiel de l'administration

française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ; Vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » **et non pas par** « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv »



2018 : Enfouissement des réseaux Place Tainturier

 l'actualité de la commune est aussi sur [facebook.com/infos.cinqueux/](https://www.facebook.com/infos.cinqueux/)

Mise en page : Yannick Jossec

Horaires d'Ouverture du Secrétariat

Lundi et Mercredi
de 13h30 à 18h00

Mardi
de 8h30 à 12h00

Vendredi
de 13h30 à 18h30

Fermé le jeudi

Tél. 03.44.72.81.13
Fax 03.44.70.07.61



mairie.cinqueux@wanadoo.fr
ville-cinqueux.fr